



# Le Lazaréen

Édition spéciale Noël

## Amitié Prière Formation Action

Chers Membres du Chapitre,  
chers Amis,

« Le vent se lève !... Il faut  
tenter de vivre ! »

A l'heure où notre pays se  
déchire entre questions  
sécuritaires, et rejet de son  
identité, lorsque l'Église  
paraît avoir perdue son cap et  
oubliée ce qu'elle est, oui,  
nous semblons être entrés au  
cœur de la tempête. Pourtant  
il nous faut vivre, vivre notre  
foi, notre jeunesse, notre  
identité. Vivre à se faire  
entendre au-dessus du  
vacarme du vent.

« Rompez, vagues ! Rompez  
d'eaux réjouies ce toit  
tranquille »

Ce qui m'a toujours  
profondément marqué au  
sein de notre Chapitre : c'est  
la joie qui s'y trouve. La joie  
de cette jeunesse qui se  
rassemble dans une amitié  
saine et dans un objectif  
commun : son salut et le salut



de tous. Alors soyons ces  
vagues, réjouies par leur foi,  
venant briser la paradoxale  
tranquillité de ce monde  
éclaté.

« Envolez-vous, pages tout  
éblouies ! »

A l'approche de Noël,  
éblouissons-nous du mystère  
de l'incarnation, et élevons-  
nous vers ce Dieu fait  
homme. L'amour que Dieu a  
pour nous en se faisant à  
notre image doit nous éblouir  
et renforcer notre espérance.

Oui, le vent s'est levé. Mais,  
éblouie par l'amour de notre

Créateur, rompons de joie  
l'insouciance postiche de  
notre société. Enfin vivons !

Le vent se lève !... Il faut  
tenter de vivre !

L'air immense ouvre et  
referme mon livre,

La vague en poudre ose jaillir  
des rocs !

Envolez-vous, pages tout  
éblouies !

Rompez, vagues ! Rompez  
d'eaux réjouies

Ce toit tranquille où  
picoraient des focs !

Paul Valéry, *Le Cimetière  
marin*.

Nicolas Falut, chef de chapitre

A la découverte  
du Chapitre :  
L'amitié (p.2)

Article spi :  
"Viens passer  
quatre jours au  
ciel" (p.3)

800 ans de la  
crèche vivante  
de saint  
François (p.6)

Les crèches  
dans les espaces  
publics : est-ce  
possible ? (p.7)

# Notre premier pilier :

## L'Amitié



Cher membre,  
Cette rubrique est consacrée tout particulièrement à la présentation du chapitre. Que tu sois nouveau ou avec nous depuis longtemps, il est important de découvrir ou de se rappeler quels sont les buts de notre mouvement. Lors de notre dernière édition, Diane t'a présenté les origines de notre chapitre. Nous souhaitons te présenter les différents buts du chapitre saint Lazare. Retiens cinq choses : les quatre piliers (amitié, prière, formation, action) et notre devise : ut cognoscant te, afin qu'ils te connaissent. Parlons aujourd'hui de l'amitié. C'est le premier pilier du chapitre. Nous avons tous entre 16 et 22 ans, les membres comme

ceux qui organisent les activités. Le but est de passer des moments sympas tous ensemble, que l'on se fasse de vrais amis, qui pourront nous aider toute notre vie. La période de la jeunesse est difficile car c'est le moment où les questions sur la foi sont les plus grandes, et où l'on doit discerner ce que l'on va faire plus tard. C'est durant cette période que l'amitié est la plus nécessaire. C'est grâce à elle que nous faisons confiance à d'autres personnes, et que nous osons nous confier à eux, pour grandir avec eux, pour vivre ensemble les bons moments et s'entraider dans les difficultés. Durant toute l'année, le chapitre te propose de nombreux activités ! Elles sont là pour t'aider à découvrir les autres membres. Elles permettent de nous souder. L'été notamment, le camp de trois semaines à l'étranger

crée des relations incroyables, ceux qui l'ont déjà vécu confirmerons ! Ainsi, le chapitre est là premièrement pour t'aider à te créer de saines amitiés. Et notamment des amitiés mixtes. L'amitié garçon-fille est une réalité qui n'est pas évidente, mais le chapitre est là pour t'aider à les développer, dans une ambiance saine. Voilà notre premier but : que tu viennes au chapitre parce que tu sais qu'il y a des gens que tu aimes et qui t'aiment en retour. Alors, ramène tes amis, entre dans l'ambiance du chapitre saint Lazare, et vis cette aventure avec nous !



Aymeric Rabany, animateur

# “ Viens passer quatre jours au Ciel ”

Vous le savez, notre thème d'année est « Je crois en la vie éternelle ». L'idée directrice de ce thème est de ne pas se laisser écraser par le mal qui sévit de multiples façons dans le monde qui nous entoure.

Un exemple que nous pouvons suivre est saint Bernard de Clairvaux. Ce père abbé du XI<sup>e</sup> siècle est aussi l'une des plus grandes figures de cette période. Il fit rayonner son ordre, conseilla de nombreux dirigeants, et fut celui qui prêcha la seconde croisade ! Il sut regarder en face le mal qui attaquait la société et l'Église et le combattre énergiquement pour le salut des âmes ! (1) A son exemple, soyons capable de regarder nos difficultés en face, et de lutter contre elles. Notre méditation sur la vie éternelle, durant toute cette année, doit nous encourager à combattre le mal pour choisir le bien.

Notre retraite de Noël, qui aura lieu cette année du 26 (15h30) au 30 (14h) décembre, s'inscrit en

plein dans le thème de l'année « Je crois en la Vie éternelle » et permettra de l'approfondir d'une façon unique.

Pour la petite histoire, c'est avec Dom Gérard que j'ai prêché pour la première fois cette retraite. Nous avons conçu ensemble l'idée d'inviter les jeunes du Chapitre à une petit voyage au Ciel afin d'y voir ce qui s'y passe et de poser toutes nos questions à ceux que nous y rencontrerions. A la Trinité, bien sûr, pour savoir ce qu'elle est précisément, à la Très Sainte Vierge pour savoir quel est maintenant son rôle au Ciel, aux Anges pour connaître leurs tâches, aux Saints pour savoir comment firent-ils pour parvenir au Ciel, aux damnés pour savoir comment ils ont pu chuter en Enfer, aux âmes du purgatoire afin de l'éviter etc.

Ne ratez donc pas ce voyage unique, rassurez-vous le billet est un aller et retour ! Ce voyage a dû beaucoup plaire à Dom



Le père François de Salles (jeune) et Dom Gérard, fondateur de l'abbaye du Barroux

Gérard car 2 mois après avoir prêché cette retraite, il prit un second billet ; mais cette fois-ci, un aller simple, c'était le 28 février 2008 !

Cette année la retraite sera prêchée par le Père Benoît (de Lagrasse) et moi-même. En ces temps difficiles, n'hésitez pas à venir vous retirer du monde, à oublier vos soucis, à vous tourner vers Dieu et le Ciel !

(1) Pour plus d'information sur la vie de saint Bernard, demandez la lettre de l'Avent du chapitre à l'adresse mail en fin de journal.

Père François de Salles,  
aumônier général du Chapitre

# Vie du chapitre

## Activités de Paris - Port-Marly

10/11 novembre

C'est aux alentours de 14h, par une après midi pluvieuse, que l'équipe de Port Marly rejoint celle de Paris à Gare du Nord !!

Après un agréable voyage en train, c'est parti pour 2h de marche agrémentée de folles discussions, de rires mais aussi de prières. Les

deux équipes se rendent dans une belle ferme de campagne où il est chaleureusement accueilli pour la nuit. Avant de dormir, place au service: tout le monde chante en cœur le temps de déplacer de grosses bûches dans une remorque.

Après le travail accompli, l'heure du dîner se fait sentir. Une fois les estomacs remplis, un topo sur Padre Pio est conté par Anne, et celui ci ne manque pas de soulever de nombreuses questions sur cet homme extraordinaire.

La soirée se termine en beauté par le fameux film « Notre Dame brûle », accompagnée par de délicieux bonbons (merci Nico !!)

Le lendemain matin, la messe est célébrée à l'église d'à côté par l'abbé Quinquis .

Au retour de la messe, un excellent petit déjeuner attend les membres du chapitre.

Puis, après rangements et parties de baby foot endiablées, le chef de chapitre nous ramène gentiment à la gare



## Venue du père François de Salles à Paris

26 novembre

Le week-end du 26 novembre, notre aumônier, le père François de Salles est venu à Paris. A cette occasion, il a vu les piliers et animateurs du chapitre, pour leur faire un topo qui présentait le saint patron de l'année, saint Bernard.

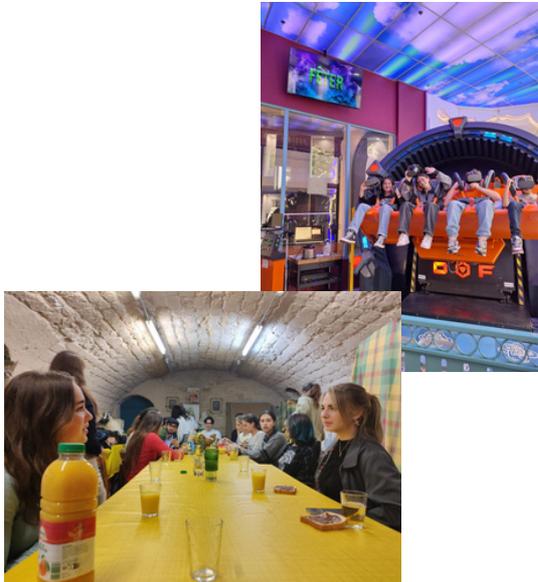
Le lendemain, c'est tout le chapitre qui s'est retrouvé, dès 8 h, pour la messe à Notre-Dame du Lys, après laquelle le père François de Salles a fait un topo pour exposer la vie éternelle, de la Création à l'Apocalypse.

A ce topo a suivi un Cluedo humain, qui mêlait basket, mimes, bras de fer, courses de trottinette et énigme (qui a tué le maire !?). Après le déjeuner, nous avons reçu un second enseignement, sur la vocation. Après cela nous sommes allés réciter le Chapelet, puis ont eu lieu les nominations. Le nouveau chef de la Roche, Victor, a été investi, Baudouin et Aymeric ont été nommés animateurs et Thomas a été nommé pilier.

Nous nous sommes ensuite dirigés gaiement vers le cinéma, où nous sommes allés voir Sacerdoce, ce sur quoi s'est clôt notre activité.



# Zoom sur deux équipes



L'équipe saint Geneviève réunit tous les membres de Paris. Nous organisons des activités toutes les trois semaines environ. Elles varient, allant d'un we de marche à une petite heure de formation un dimanche matin. Nous avons pour aumônier l'abbé Quinquis, prêtre du bon Pasteur, qui nous accueille au centre saint Paul (12 rue saint Joseph, deuxième arrondissement), QG de notre équipe pour cette année. Vous êtes le bienvenu pour participer à ces activités, quand vous le souhaitez ! On a encore pleins d'idées à vous proposer !

Aymeric Rabany : 06 13 62 45 76

Adélaïde Dutour : 06 66 09 49 12

## Paris



## Port-Marly

L'équipe Sainte Philomène est la plus ancienne équipe du Chapitre Saint Lazare. Elle a été fondée à Port-Marly, petite ville située entre Versailles et Saint Germain-en-Laye. Nous varions les activités au long de l'année. Depuis le début de cette année, nous avons pu faire une marche en commun avec l'équipe de Paris ; nous avons aussi organisé des maraudes. Le rythme est une activité toutes les 5-6 semaines.

Si vous habitez près de Port Marly, n'hésitez donc pas à en faire part au chef et/ou à l'animatrice !

Eric de Jarcy : 06 36 19 17 09

Anne Da Costa Faro : 06 36 19 46 46



# 800 ans de la crèche vivante de saint François

## Retour sur une tradition qui demeure

En ce temps de l'Avent qui nous prépare à Noël, les enfants comme les adultes peuvent s'émerveiller devant la beauté de la crèche. Cette tradition nous vient de Saint François d'Assise, et fête cette année ses 800 ans. Voici une belle occasion pour tous les chrétiens de redécouvrir le sens et la beauté de cette tradition multiséculaire.

L'histoire de la crèche remonte au XIII<sup>ème</sup> siècle, dans le petit village italien de Greccio. En 1223, Saint François d'Assise y fait étape en revenant de Terre Sainte. Il demande alors à un ami très pieux, Jean, de préparer la fête de Noël afin de rappeler la pauvreté dans laquelle Jésus est né à Bethléem : « Je veux le voir, de mes yeux de chair, tel qu'il était, couché dans une mangeoire et dormant sur le foin, entre un bœuf et un âne. » Jean dispose donc la grotte du village selon ses désirs, avec un âne, un bœuf, du foin et des figurants pour la Sainte Famille.

Lorsque le jour de Noël arrive, les villageois émerveillés se rassemblent à la grotte, et la messe est célébrée sur la mangeoire. Tous furent alors habités d'une immense joie, et ils chantaient le triomphe de l'humilité et de la pauvreté. Après cette nuit de Noël mémorable, la tradition des crèches vivantes se répandit en Italie, puis partout en Europe. Peu à peu des figurines de bois remplacèrent les figurants. Ce n'est qu'après la Révolution qu'apparurent, dans le Sud de la France, les santons en terre cuite que nous connaissons le plus souvent aujourd'hui. En cette période de l'Avent, le Saint Père nous invite à nous tourner vers la crèche pour redécouvrir toute la beauté de l'Incarnation. Dans sa lettre apostolique Admirabile Signum, le Pape François rappelle que la crèche révèle tout particulièrement la volonté de Dieu de s'abaisser à nous : « La crèche est une invitation à « sentir » et à « toucher » la pauvreté que le Fils de Dieu a choisie

pour lui-même dans son Incarnation. » (n°3) En effet, l'homme a besoin de signes sensibles pour comprendre l'amour infini de Dieu avec ses yeux de chair. La crèche est le moyen de garder bien vivant dans notre esprit le souvenir de la naissance de Jésus Christ.



Enfin, la crèche est un témoignage de foi évangéliste. Le Saint Père conclut ainsi sa lettre : « La crèche fait partie du processus doux et exigeant de la transmission de la foi. » (n°10) En effet, la joie de la crèche est faite pour être partagée. Parce qu'elle est d'une grande simplicité et le plus souvent d'une merveilleuse beauté, la crèche est un moyen sans pareille de toucher les cœurs et de ramener les âmes vers leur Créateur, qui a accepté de se faire créature pour elles.

Cyrielle de Cernon, animatrice



## Les crèches dans les espaces publics : est-ce possible ?

Un conseil départemental, une mairie ou tout établissement public peuvent-ils installer une crèche de Noël sur un lieu public sans contrevenir à la loi de 1905 sur la séparation des Églises et de l'État ?



D'après les dispositions de l'article 28 de la loi de 1905 : « il est interdit, à l'avenir, d'élever ou d'apposer aucun signe ou emblème religieux sur les monuments publics ou en quelque emplacement public que ce soit, à l'exception des édifices servant au culte, des terrains de sépulture dans les cimetières, des monuments funéraires ainsi que des musées ou expositions ».

Selon le Conseil d'État, ces dispositions permettent « d'assurer la neutralité des personnes publiques à l'égard des cultes » puisque les crèches ont un caractère religieux et que : « La France est une

République [...] laïque. Elle assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction [...] de religion. Elle respecte toutes les croyances. » (Article 1er Constitution de 1958)

De ce fait, « Aucune administration publique ne peut marquer de préférence à un culte » résume Nicolas Cadène (ancien rapporteur général de l'Observatoire de la laïcité)

En 2012, cependant, deux affaires relatives à l'administration de la ville de Melun et de Nantes ont entraîné l'intervention du Conseil d'État qui a jugé la mise en place des crèches dans ces villes illégale.

Les juges du Palais-Royal ont clarifié la loi sur cette question, en affirmant dans un arrêt du 9 novembre 2016 que l'installation d'une crèche pourra être considérée comme légale si elle « présente un caractère culturel, artistique ou festif, sans exprimer la reconnaissance d'un culte ou marquer une préférence religieuse ». Elles doivent également être temporaires, ne pas faire de prosélytisme

religieux et enfin, correspondre à des « usages locaux ».

Cette décision, dont les frontières peuvent paraître floues, engage donc un contrôle mené au cas par cas par le juge administratif, sollicité par des recours.

Par exemple, en 2018, le maire de Beaucaire a été prié de retirer la crèche installée dans la cour de l'hôtel de ville.

Le maire aurait répondu, reprenant les principes du Conseil d'État : « À Beaucaire, les santons provençaux sont à la fois un élément culturel et patrimonial. Ils resteront donc en place jusqu'au 1er février, comme prévu. »

Ainsi, dans l'enceinte des bâtiments publics, sièges d'une collectivité publique ou d'un service public, l'installation d'une crèche à seul caractère « culturel, artistique ou festif » est difficilement envisageable, sauf exception, contrairement à leur installation sur la voie publique, une place ou un marché de Noël, qui, elle, est permise.

Sixtine de Cambourg, membre de l'équipe de Paris



# Programme du Chapitre

Décembre - Février

17/24  
février

Camp ski à  
Vars Les Claux

26/30  
décembre

Retraite de Noël  
"Viens passer 4  
jours au Ciel"

21 janvier

Marche pour  
la vie



## Contacts :

[chapitresaintlazare@gmail.com](mailto:chapitresaintlazare@gmail.com)

### Chef de Chapitre

Nicolas Falut : 07 69 63 32 32

### Animatrice principale

Solène de Lestang : 07 68 43 91 96

### Nouveau site internet :

<https://www.chapitresaintlazare.com/>

**Vous pouvez faire vos Dons pour le chapitre sur le lien suivant :**

<https://www.helloasso.com/associations/chapitre-saint-lazare>

**Merci de votre générosité !**

## Retrouvez-nous sur les réseaux



**Et sur notre nouveau site internet :**  
<https://www.chapitresaintlazare.com/>